

DESJEPS spécialité performance sportive mention skateboard**Financement**

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CREPS DE BORDEAUX-
AQUITAINE

Karine MESNIL
05.56.84.80.66
karine.mesnil@creps-
bordeaux.sports.gouv.fr

Accès à la formation**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Saliarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller
en insertion professionnelle
Dossier
Entretien
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

L'entrée en formation se déroule en trois temps, la vérification des exigences préalables d'entrée en formation, les épreuves de sélection et les entretiens de positionnement. Les exigences préalables requises à l'entrée en formation sont les suivantes : - être capable d'effectuer une analyse technique, dans l'une des disciplines mentionnées a? l'article 2 de l'arrêté du 1er juillet 2008, de séquences vidéo d'une durée maximum d'une minute extraites d'une compétition de niveau national ou international ; - être capable de dégager des objectifs prioritaires de travail en fonction de cette analyse technique ; - être capable de proposer des situations d'entraînement adaptées.

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Le DESJEPS ou Diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport, spécialité "Performance Sportive" Mention SKATEBOARD permet à son titulaire d'encadrer dans le cadre d'une activité rémunérée. - de préparer un projet stratégique de performance de piloter un système d'entraînement -d'organiser des actions de formation de formateurs -Le candidat pourra approfondir ses connaissances sur l'entraînement - approfondir ses connaissances sur l'entraînement et acquérir une rigueur conceptuelle et méthodologique -développer des compétences dans le management d'équipe -Finaliser un projet professionnel en lien avec la performance de Haut Niveau.

Contenu et modalités d'organisation

L'entrée en formation se déroule en trois temps, la vérification des exigences préalables d'entrée en formation, les épreuves de sélection et les entretiens de positionnement. Les exigences préalables requises à l'entrée en formation sont les suivantes : - être capable d'effectuer une analyse technique, dans l'une des disciplines mentionnées a? l'article 2 de l'arrêté du 1er juillet 2008, de séquences vidéo d'une durée maximum d'une minute extraites d'une compétition de niveau national ou international ; - être capable de dégager des objectifs prioritaires de travail en fonction de cette analyse technique ; - être capable de proposer des situations d'entraînement adaptées. Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen d'un test technique suivi d'un entretien, organisé par l'organisme de formation. L'UC1 et l'UC2 sont organisées par périodes et par modules de formation. Une période représente des heures de formation en centre (un à deux rassemblements au CREPS), des heures de formation à distance et des heures en structure d'alternance. Ces temps de formation sont organisés pour permettre au stagiaire d'acquérir toutes les compétences d'un chef de projet, d'avoir une vision sur du moyen et long terme des projets possibles, de passer d'une coordination d'équipe à la gestion du personnel, de passer d'une mise en place à la gestion d'un budget de structure. La stratégie choisie vis à vis de la FOAD permet un réel allègement de la formation en termes de coût financier (frais de déplacement et d'hébergement) et une éco-responsabilité au regard des déplacements. L'utilisation du numérique et la prise en compte de l'autonomie du stagiaire étant facilitée par le processus de formation à distance. Les stagiaires auront un accès à la plateforme CLAROLINE. Les activités d'apprentissage sont adaptées à l'organisation pédagogique de la formation, et favorisent l'individualisation des parcours et l'auto-évaluation. L'acquisition des compétences des UC1 et 2 se fait en centre de formation mais aussi en structure d'accueil, en stages avec les équipes de France jeunes et seniors, durant l'alternance, avec l'aide du tuteur et des dirigeants. L'UC3 et l'UC4 sont organisées par bloc

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

DESJEPS spécialité performance sportive mention skateboard - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Et après ?**Suite de parcours**

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00313037	du 29/08/2022 au 31/01/2024	Talence (33)	CREPS DE BORDEAUX- AQUITAINE		Non éligible	